

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 1009

Artikel: Se causer et parler vrai
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1020475>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine

Public

DP

1009

J.A. 1000 Lausanne 1
27 septembre 1990

Hebdomadaire romand
Vingt-septième année

Se causer et parler vrai

Vous souvenez-vous de *L'Avventura*, ce film vieux (?) de trente ans, par lequel Michelangelo Antonioni abordait le thème de l'incommunicabilité, repris tant de fois depuis lors. Le cinéaste observait cette grave difficulté de vivre avec les autres dans les relations entre les personnes. Quand ces dernières jouent un rôle sur la scène politique, le problème prend une dimension qui dépasse évidemment celle de la psychologie individuelle; il se pose en termes de fonctionnement de la société. Exactement ce qui se passe en Suisse.

Nous constatons en effet, dans notre démocratie à l'helvétique qui vit — malgré tout — de consensus, une difficulté croissante à se parler en vue de déterminer un terrain d'entente. Lieux de concertation par excellence, les entretiens qu'ont périodiquement les quatre partis gouvernementaux demeurent certes des rencontres empreintes d'une parfaite civilité, mais où les partenaires prennent des engagements qu'ils ne se sentent

manifestement pas obligés de respecter ensuite — comme on l'a vu avec le non suivi en matière de finances fédérales ou de protection de l'environnement.

Dans la plupart des cantons et dans les grandes villes, le même phénomène se reproduit, encore aggravé par l'absence de contacts institutionnalisés entre les partis. Les exécutifs peinent en raison de leur composition politique sensiblement plus large que celle de leur base parlementaire; cette différence de géométrie ne serait pas dangereuse — encore moins à la limite paralysante — si les partis représentés à l'exécutif ne souffraient pas d'une incapacité d'échanger, digne des films d'Antonioni. Et quand ils se parlent, c'est par presse interposée! Seule consolation: le manque actuel de communication directe tient moins à une incapacité fondamentale de dialoguer qu'à des causes formelles, telle la non-identité fréquente entre les personnes réellement influen-

YJ

(Suite de l'édito page 2)

Fragiles victoires

(jd) Certes le peuple suisse n'est pas allé jusqu'à renoncer à l'énergie nucléaire. En termes syndicaux on parlerait de préservation des acquis. Mais simultanément il paralyse pour une décennie tous les projets des producteurs d'électricité. Tous? Il faudra rester très attentif aux tentatives de rénovation et d'augmentation de puissance des centrales nucléaires existantes.

Cette décennie qu'on a qualifiée de pause de réflexion, on espère bien qu'elle sera marquée par l'action. Car la réflexion seule ne résout pas les problèmes énergétiques. C'est maintenant de réalisations dont nous avons besoin. A cet effet le souverain a très largement approuvé les nouvelles compétences de la Confédération. Des compétences à vrai dire bien limitées, réduites qu'elles ont été par le parlement. Des compétences qui demandent encore des concrétisations législatives, donc l'aval des parlementaires. Limiteront-ils à nouveau l'action de la Confédération?

La lutte pour une politique énergétique qui garantisse à la fois plus d'autonomie dans notre approvisionnement, une moins grande dépendance à l'égard d'installations de production centralisées et un plus grand respect de l'environnement ne se réduit pas à la scène fédérale. C'est le propre de notre système décentralisé et de la large répartition des compétences qu'il établit, de permettre une action à tous les niveaux, cantonal, communal et des sociétés distributrices.

C'est à tous ces niveaux que se décidera l'issue de la décennie qui débute: ou nous mettons en place le scénario «économie-énergies renouvelables» ou les sociétés distributrices font le gros dos, accroissent leurs importations et les autorités temporisent. Et nous nous retrouverons en l'an 2000 dans une situation plus mauvaise qu'aujourd'hui: une demande énergétique croissante et le refus de voir s'implanter près de chez soi centrale nucléaire et dépôt de déchets.

Se causer et parler vrai

(Suite de l'édito)

tes dans une organisation politique et celles que l'organigramme de tel parti ou tel groupe politique indique comme responsables.

L'ambiance étant à l'affrontement, d'ailleurs plus médiatique en lui-même, la recherche d'un consensus, laborieuse et peu spectaculaire par définition, n'intéresse pas vraiment, ni comme processus, ni même par ses résultats. *Domaine public* et *Entreprise romande* en ont fait encore tout récemment la peu gratifiante expérience avec leur «exercice de consensus helvétique» (DP n° 1006) sur le thème de la réforme des finances fédérales. La délimitation d'un terrain d'entente, assortie de propositions équilibrées, et même originales sur certains points, est une opération qui n'a pas l'honneur de retenir l'attention; comme si l'incapacité de communiquer et de négocier passait désormais pour une réalité

définitivement acquise, rendant vaine toute tentative de garder le contact et de chercher ensemble la majorité, pourtant indispensable en régime démocratique, gouverné par l'arithmétique, ne l'oublions pas.

Outre l'incommunicabilité politique actuelle, et plus profondément, on trouve chez nous le refus obstiné et illusoire de dire: obstiné parce qu'il dépasse le silence des convenances circonstancielles; illusoire dans la mesure où il repose sur l'idée, naturellement fautive, selon laquelle il suffirait de taire la réalité pour la supprimer. Le silence sensé nier l'existence, tout comme le mensonge par omission, procèdent de la même chimère: on croit dégager sa responsabilité en refusant de parler. Cela suffit peut-être à certains, toujours prompts à s'arranger avec leur conscience quand il s'agit des droits de l'homme et des problèmes d'autrui. Toute atteinte à la dignité humaine, même commise aux antipo-

des, toute forme de pauvreté, même parée de la qualification de nouvelle, représente une vérité bonne à dire, et dans toute la mesure du possible, une réalité à combattre par la parole dénonciatoire ou par l'acte correcteur. Si nous n'y veillons pas, notre pays va mourir de non-dits et de propos refoulés, par convenance polie, par mauvaise conscience, par lâcheté quotidienne, ou pour toute autre raison jugée péremptoire.

Pour fâcheuses qu'en soient les conséquences, l'incapacité de communiquer en politique a quelque chose de circonstanciel, donc de réversible. Les spécialistes en communication devraient y pourvoir. Plus fondamental, le refus de dire correspond à une attitude morale, à une «tournure de conscience», qui semble donc plus difficilement corrigible. Et pourtant, il le faut pour mettre fin au Temps du mépris et parler vraiment vrai. YJ

ÉNERGIE

A chacun son courant

(p) Il existe, ici et là, quelques maisons et immeubles qui peuvent fonctionner plus ou moins indépendamment de l'extérieur pour leur approvisionnement en énergie et leurs besoins en eau.

Le *Journal du Jura* (21 septembre) relate l'expérience d'un professeur de géographie qui a bâti à Orvin, dans le Jura bernois, une maison familiale parfaitement intégrée à l'architecture du lieu et qui n'est pas raccordée au réseau électrique, malgré sa machine à laver, son frigo et ses autres appareils ménagers courants. L'apport énergétique est assuré par une éolienne, quelques panneaux solaires et un générateur à gaz alimenté par les déchets et matières fécales préalablement passés dans un digesteur; de décembre à février, un appoint est assuré grâce à du gaz ou du propane pour pallier les courtes durées d'ensoleillement. Le prix du kilowattheure est, selon le propriétaire, quatre fois plus coûteux que s'il provenait du réseau. Quant au chauffage, réduit au minimum grâce à une excellente isola-

tion et à une bonne utilisation de l'énergie solaire passive, il fonctionne au bois. Enfin, l'eau de pluie est stockée dans une citerne. (*Nous fournissons volontiers une photocopie de l'article en question aux lecteurs intéressés.*)

* * *

A propos du même sujet, un lecteur nous écrit pour nous dire son scepticisme à l'égard du projet Mégawatt décrit dans l'article «Solaire individuel» (DP 1007): une mini centrale solaire couvrant 70% des besoins en électricité d'une famille de quatre personnes, pour un investissement de 40'000 francs et un prix de revient du kilowattheure de 50 centimes. Commentaire de notre lecteur: «Si c'est ainsi que certains idéologues croient pouvoir résoudre

nos problèmes énergétiques, permettez-moi de vous dire que je préférerais m'abonner à des balançoires...»

Le pari n'est pourtant pas si fou. Si le projet Mégawatt, ou l'application pratique de ce professeur de géographie, était réalisé à grande échelle, son coût diminuerait rapidement. Supposons, hypothèse réaliste, qu'il baisse de moitié. Pour le prix d'une centrale nucléaire il serait possible d'équiper au moins 200'000 ménages, c'est-à-dire de couvrir 70% des besoins en électricité de 800'000 personnes... Quant au prix du kilowattheure, il se rapprocherait sensiblement de celui facturé aujourd'hui.

En étant très centralisée, la production d'énergie nucléaire a bénéficié dès le départ d'économies d'échelle. La production décentralisée d'énergie renouvelable ne bénéficie pas de cet avantage et seule une intervention de l'Etat ou des compagnies d'électricité pourrait permettre des réalisations en série, donc à meilleur compte. Les distributeurs pourraient par exemple prendre en charge les investissements et facturer ensuite l'énergie fournie. De la sorte, le prix de ces installations ne viendrait pas s'ajouter à celui de la construction. ■